



«Appui multisectoriel en vue du renforcement de la résilience des communautés affectées par la crise et de la pérennisation des retours par des interventions en protection, abris, et sécurité alimentaire dans les territoires de Manono, Pweto, Mitwaba et Nyunzu»

Code du projet : OSRO/DRC/506/HCR

Donateur : Haute Commissariat des Nations Unies
pour les réfugiés

Contribution : 633 092 USD

Date du projet : 01/07/2015–31/12/2016

Régions ciblées : Tanganyka et Haut Katanga



Contact	Alexis Bonte, Représentant a.i. de la FAO en République démocratique du Congo. Alexis.Bonte@fao.org
	Dominique Burgeon, Directeur, Division des urgences et de la réhabilitation. Dominique.Burgeon@fao.org

Objectif : Renforcer la résilience des communautés victimes des conflits et la pérennisation des retours observés.

Partenaires : Les organisations non gouvernementales et l'Inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage (IPAPEL).

Bénéficiaires : 7 071 ménages.

Activités réalisées :

- Identification de 7 071 ménages dans les provinces du Tanganyka et du Haut Katanga.
- Distribution de kits d'outillage agricole comprenant houes, arrosoirs, râteaux, bottes de cordes de patates douces à raison d'une unité par bénéficiaire ainsi que de 3 181 machettes 284 kg de semences maraîchères et près de 15 000 ml de boutures de manioc
- Mise en place de 8 ha de parcs à bois de manioc pour la production de boutures.
- Mobilisation de cinq moulins mixtes au profit des communautés dans les zones d'intervention.
- Dotation de silos de stockage de réserves alimentaires et semencières, d'une capacité de 1 000 kg chacun, fabriqués par les forgerons issus des communautés, soit 10 forgerons formés par le projet.
- Construction d'un pavillon marché afin de faciliter l'écoulement de la production et de la transformation des produits agricoles des ménages bénéficiaires.
- Structuration de 283 organisations paysannes et formation des bénéficiaires sur la gestion financière, administrative, etc.
- Suivi des activités sur le terrain.
- Formation de 15 groupements d'agri-multiplicateurs/trices et dotation de 375 kg de semences de maïs.
- Formation de 35 délégués de groupements de multiplicateurs de maïs et neuf techniciens IPAPEL sur la mise en place et la conduite de parcs à multiplication des semences de maïs.

Résultats :

- Renforcement des capacités organisationnelles, structurelles et techniques des organisations paysannes.
- Production d'une moyenne individuelle de près de 300 kg de produits maraîchers dont les deux tiers ont été destinés à la consommation familiale et le reste à la vente, avec la génération d'un total d'un peu plus de 800 USD dès le premier cycle de production.
- Production de 20 000 kg sur les 15 ha de champs de multiplication des semences vivrières.
- Dotation aux ménages bénéficiaires de 10 000 ml de bouture de manioc grâce aux parcs à bois de manioc mis en place.
- Emblavement de plus de 300 ha de terre et production attendue d'environ 1 500 tonnes de patate douce ; suite à la récolte, chaque ménage devrait générer près de 102 USD à chacun des cycles de production.